749 - Il veut se convertir à l’Islam, mais il a une amie avec laquelle il a eu des enfants.

question

J’ai décidé de me convertir à l’Islam et d’en faire mon mode de vie. Cependant, mon amie que je vais épouser a choisi le christianisme pour elle-même et pour ses enfants. Je n’ai aucune objection à faire par rapport à sa religion, mais elle me demandait de l’accompagner à l’église et parfois je le lui accordais pour éviter des problèmes. Maintenant que je suis devenu musulman, je ne sais pas comment je dois accueillir une telle demande. M’est-il permis de continuer à assister à la messe célébrée à l’église en sa compagnie ? Comment traiter ce problème ? J’espère être orienté de façon à ne pas nuire à nos relations conjugales.

la réponse favorite

Louange à Allah.

Premièrement, vous devez vous empresser à vous convertir à l’Islam. C’est très facile. Vous en trouverez l’explication dans la rubrique. Services du site : conversion à l’Islam..

Deuxièmement, si votre amie est musulmane, chrétienne ou juive et s’est repentie à Allah de toute relation (sexuelle) prohibée et est devenue chaste et intègre, il vous est permis de l’épouser.

Troisièmement, les enfants nés de cette femme hors mariage ne sont pas vos enfants et ne vous seront pas affiliés; mais le seront à leur mère. Ceci ne vous empêchera pas de leur réserver un bon traitement et d’assurer leur prise en charge vitale. Vous devez vous efforcer dans le futur à les inciter à rejoindre l’Islam en compagnie de leur mère.

Quatrièmement, votre présence à l’église pour assister à des rites de mécréants comporte beaucoup d’aspects négatifs aux conséquences néfastes. Nous ne vous le conseillons pas. Mais cela ne devrait pas constituer un obstacle à votre conversion à l’Islam. Si vous nous disiez ou bien je me convertis et continue de l’accompagner à l’église ou bien je ne me convertis pas; nous vous

dirions, sans aucun doute de vous convertir. Cependant, nous vous prions de méditer ces deux sourates du Saint Coran : Dis: "Il est Allah, Unique. Allah, Le Seul à être imploré pour ce que nous désirons. Il n' a jamais engendré, n' a pas été engendré non plus. Et nul n' est égal à Lui". (Coran, 112 : 1-4) et : Dis: Ô vous les infidèles! Je n' adore pas ce que vous adorez. Et vous n' êtes pas adorateurs de ce que j' adore. Je ne suis pas adorateur de ce que vous adorez. Et vous n' êtes pas adorateurs de ce que j' adore. □ vous votre religion, et à moi ma religion". (Coran, 109 : 1-6).

Ô homme raisonnable, déterminé à faire le bon choix et à vous engager dans la bonne voie, empressez-vous à vous convertir à l'Islam et à le pratiquer. Allah vous aidera à vaincre tous les obstacles. Puisse Allah vous garder !